

ACTIVITÉ, EMPLOI ET FORMATION DANS LE BÂTIMENT

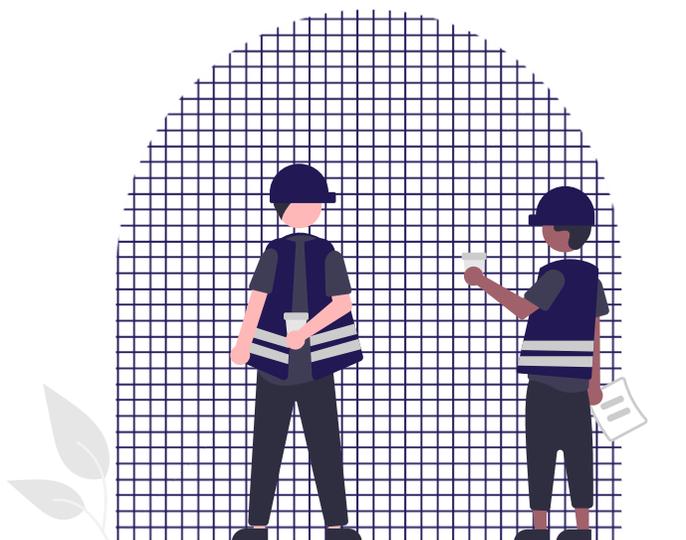
GUADELOUPE



EDITION DÉCEMBRE 2022



Observatoire
des métiers
du **BTP**



SOMMAIRE

1 AU CARREFOUR DE L'ACTIVITÉ, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION : QUELS CONSTATS AUJOURD'HUI EN RÉGION ?

- 1.1 Quelles spécificités du tissu économique régional ?
- 1.2 Quel recours aux ressources disponibles ?
- 1.3 Caractéristiques de la formation initiale et continue

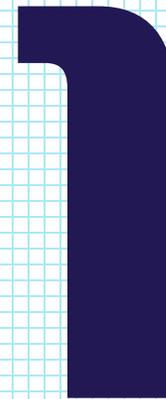
2 QUELLES TENDANCES POUR QUELS CONSTATS DEMAIN EN RÉGION ?

- 2.1 Des entreprises marquées par une modification de la structure de l'emploi
- 2.2 Formation initiale modification... quelles tendances de fond ?

3 BAROMÈTRES PROSPECTIFS PAR DOMAINE DE MÉTIER ET FONCTION EN RÉGION

- 3.1 Métiers de la Maçonnerie Gros Œuvre
- 3.2 Métiers des Cloisons et Façades
- 3.3 Métiers du Toit et Ossature
- 3.4 Métiers de l'Aménagement Bois
- 3.5 Métiers de la Métallerie
- 3.6 Métiers de l'Électricité
- 3.7 Métiers des Fluides
- 3.8 Métiers du Sol
- 3.9 Zoom sur les chiffres du RSMA Guadeloupe

**AU CARREFOUR DE L'ACTIVITÉ, DE
L'EMPLOI ET DE LA FORMATION :
QUELS CONSTATS AUJOURD'HUI
EN RÉGION ?**



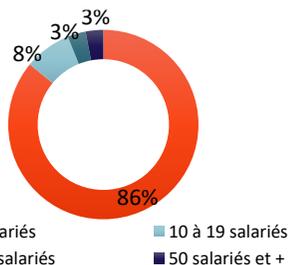
968
établissements employant au moins un salarié à fin 2021 dont
645
du second œuvre

6 052
établissements n'employant aucun salarié à fin 2020

Répartition des établissements employant au moins un salarié à fin 2021 selon la tranche d'effectif

	Nombre	%
1 à 9 salariés	832	86%
10 à 19 salariés	77	8%
20 à 49 salariés	30	3%
50 salariés et +	29	3%
Ensemble	968	100%

Unité : nombre d'établissements - Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

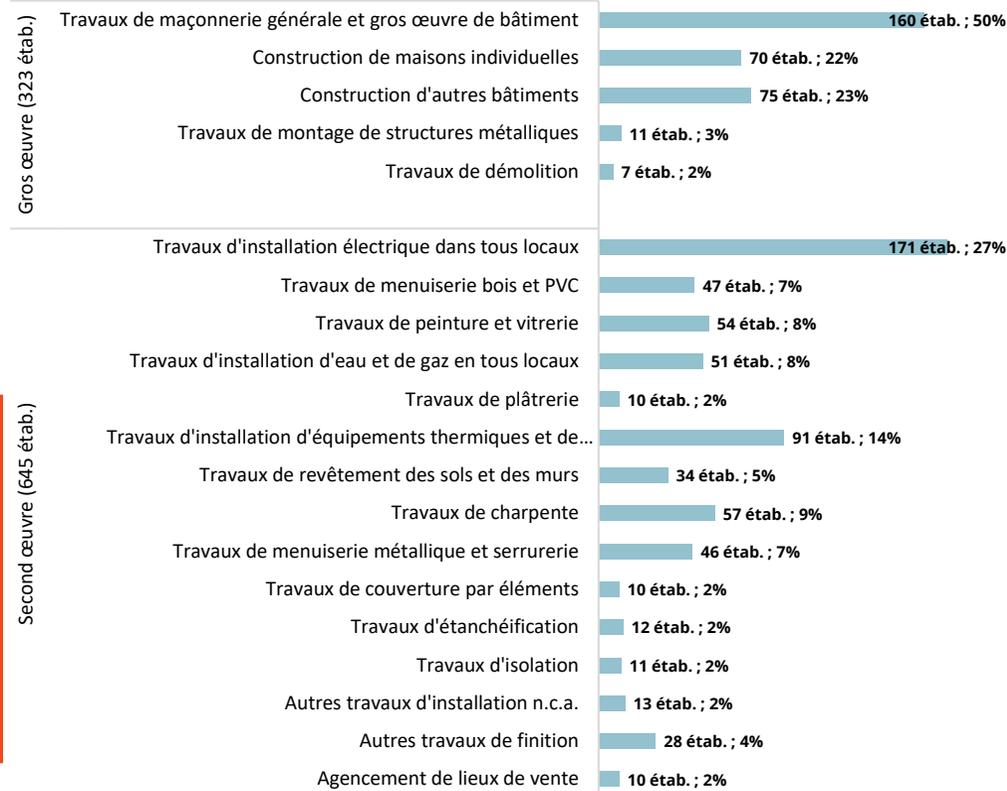


Le **nombre d'établissements employant au moins un salarié à fin 2021** est de 968 contre 942 à fin 2020 soit **2,7 % de plus**. Toutefois, les répartitions en fonction des tranches d'effectifs sont les mêmes sur les deux années.

Le **nombre d'établissements n'employant aucun salarié à fin 2020** est de **6052** contre **6095 en 2019** soit **0,7 % de moins**.

1.1 Quelles spécificités du tissu économique régional ? Concentration du tissu économique Bâtiment sur quelques domaines d'activité

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DU BÂTIMENT EMPLOYANT AU MOINS UN SALARIÉ À FIN 2021



Unité : Nombre d'établissements | Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

Définitions

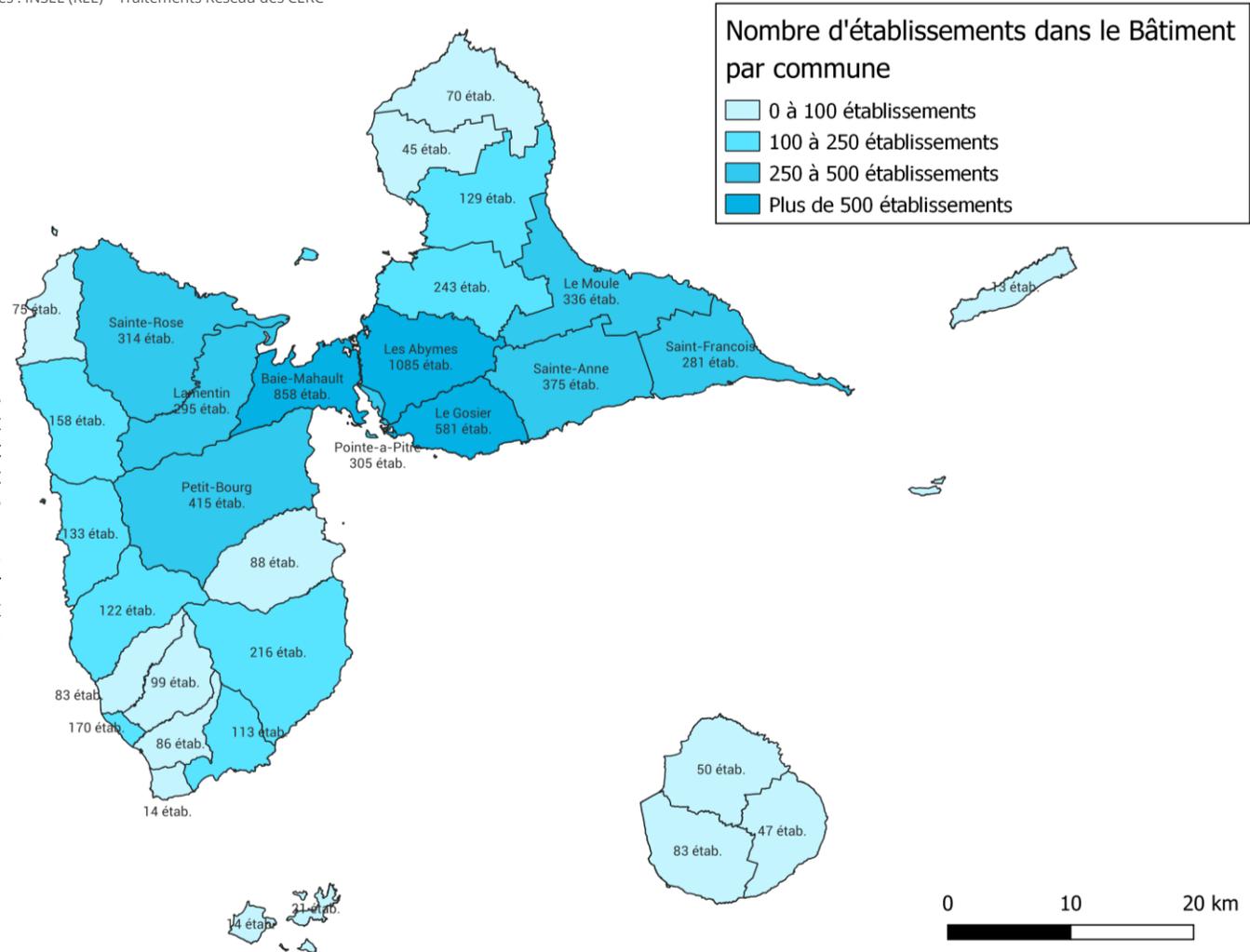
Etablissements employant au moins un salarié à fin 2021, source URSSAF-ACOSS : établissements ayant déclaré de la masse salariale au quatrième trimestre 2021, même s'ils n'ont plus de salariés au 31 décembre 2021.

Etablissements n'employant aucun salarié à fin 2020, source Répertoire des Entreprises et des Etablissements INSEE : unités de production rattachées à une entreprise (microentreprises, petites et moyennes entreprises, entreprises de taille intermédiaire, grandes entreprises) exerçant une activité économique réelle et n'employant aucun salarié au 31/12/2020.

Polarisation du tissu économique autour des centres urbains

Nombre d'établissements du Bâtiment selon le secteur d'activité à fin 2021

Sources : INSEE (REE) – Traitements Réseau des CERC



Une forte concentration des établissements est observée aux Abymes, à Baie-Mahault et au Gosier : autour de la zone de Jarry qui est le poumon économique de la Guadeloupe et la troisième plus grande zone d'activité de France.

L'est du territoire est la zone la moins marquée par le nombre d'entreprises. Pour autant, il existe un gisement de travaux commandés par les pouvoirs publics non négligeables (bâtiments publics...).



RESSOURCE MOBILISÉE

5 276
salariés

2 972
non salariés

RESSOURCE MOBILISABLE

671
intérimaires

5 224
demandeurs d'emploi

1.2 Quel recours aux ressources disponibles ?

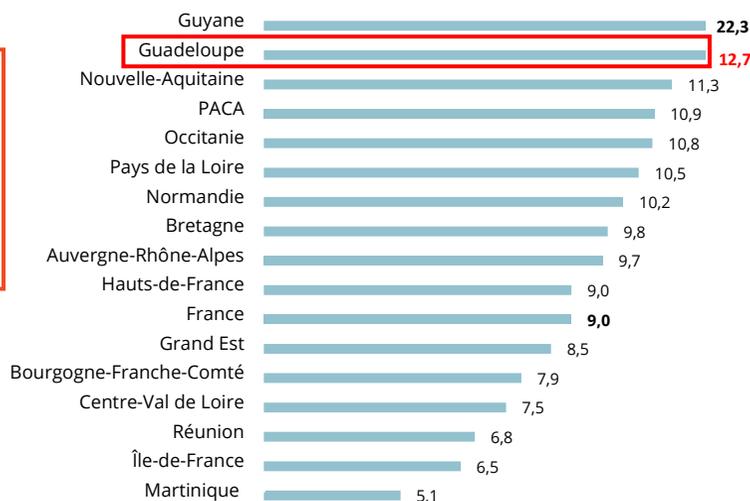
Mobilisation des ressources : salariés, non salariés, intérimaires, demandeurs d'emploi

RESSOURCES DANS LE BÂTIMENT



Unité : nombre de postes salariés 2021, de non salariés 2017, d'intérimaires en ETP 2021, de demandeurs d'emploi en catégorie ABC 2021 - Sources : ACOSS, DARES, Pôle Emploi - Traitements Réseau des CERC

NOMBRE D'INTÉRIMAIRES POUR 100 SALARIÉS DU BÂTIMENT EN 2021



Unité : nombre de postes salariés, d'intérimaires en ETP
Source : ACOSS & DARES - Traitements Réseau des CERC

5276 salariés permanents sont employés dans le secteur du bâtiment.

Avec 671 intérimaires, cette forme d'emploi représente 12,7 équivalent temps plein (ETP) pour 100 salariés permanents, chiffre plus élevé que la moyenne française et plus de deux fois plus important que celui de la Martinique.

Définitions

Salariés (source ACOSS-URSSAF) : nombre de postes salariés des établissements ayant un code APE relevant du Bâtiment implantés dans la région au 31/12/2021, hors apprentis, intérimaires, stagiaires, stagiaires de la formation professionnelle, salariés détachés.

Non salariés (source ACOSS-URSSAF) : Nombre d'actifs inscrits à la Sécurité Sociale des Indépendants ayant un code APE relevant du Bâtiment, source ACOSS-URSSAF.

Intérimaires (source DARES) : nombre moyen d'intérimaires en ETP (équivalent temps plein) employés dans les établissements de Bâtiment de la région au cours de l'année 2021.

Demandeurs d'emploi (source Pôle Emploi) : demandeurs d'emplois en catégorie ABC domiciliés dans la région à fin 2021 et déclarant chercher comme métier principal un emploi de production Construction.

RESSOURCE MOBILISÉE

Production

3 661 salariés

Techniciens et cadres

741 salariés

Administratifs et commerciaux

937 salariés

En 2021, le secteur du bâtiment en Guadeloupe compte **3661 salariés** dans les métiers de la **production**, **741 techniciens et cadres** et **937 administratifs et commerciaux**.

Les salariés de la production représentent la majorité des effectifs salariés du secteur avec 69%. Cette proportion est toutefois inférieure à la moyenne nationale. Les travaux de maçonnerie représente 44% de la production. Les proportions de techniciens, cadres, administratifs et commerciaux sont légèrement supérieures à la moyenne nationale.

EFFECTIF SALARIÉ RELEVANT DU BÂTIMENT EN 2021

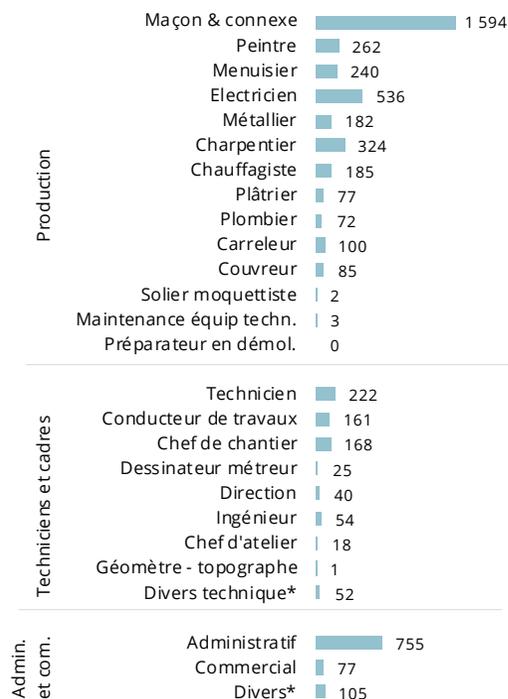


Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

1.2 Quel recours aux ressources disponibles ?

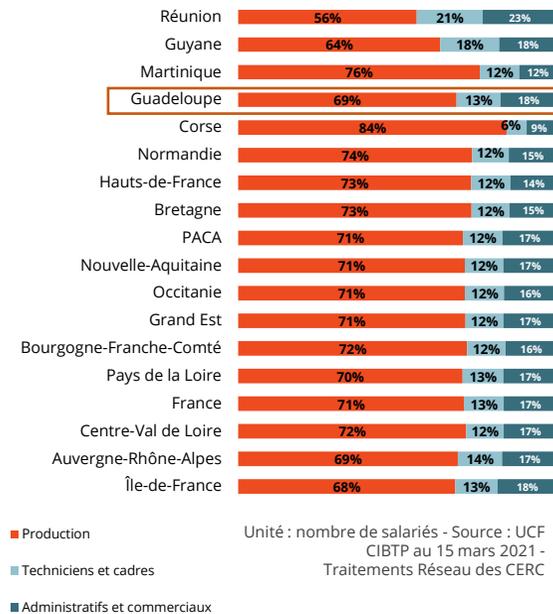
Concentration de l'effectif salarié dans quelques métiers

RÉPARTITION DES SALARIÉS RELEVANT DU BÂTIMENT



Unité : Nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF SALARIÉS RELEVANT DU BÂTIMENT PAR RÉGION EN 2021



Définitions

Salariés* de la production : salariés ayant un métier de production Bâtiment quelle que soit l'entreprise

Salariés* des fonctions techniques et de l'encadrement : salariés des entreprises du Bâtiment ayant un métier technique/d'encadrement

Salariés* commerciaux et administratifs : salariés des entreprises du Bâtiment ayant un métier commercial / administratif

* Y compris apprentis

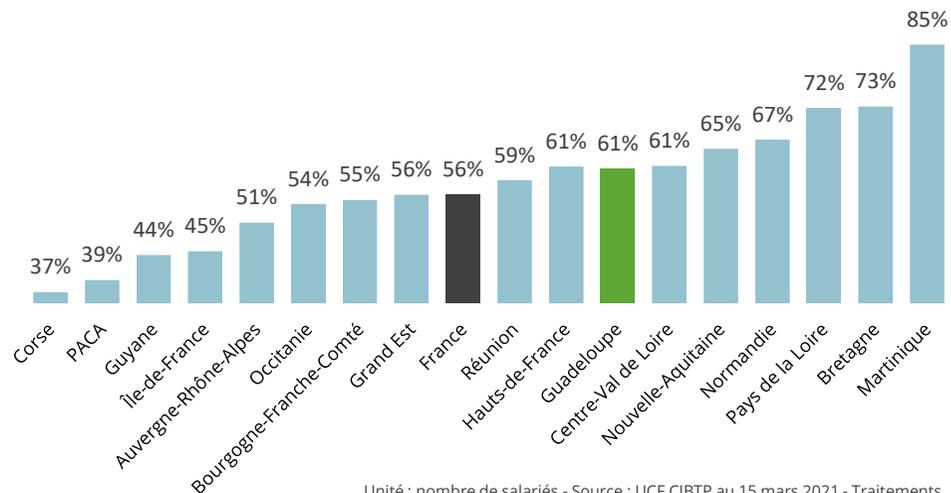
Disparité du niveau de qualification selon les métiers



61,0%
d'ouvriers qualifiés
ou très qualifiés

61% des ouvriers du secteur du bâtiment sont considérés « **qualifiés** » ou « **très qualifiés** ». Cette proportion est supérieure à la moyenne nationale. La Martinique est le département qui dispose de la proportion la plus élevée d'ouvriers « qualifiés » ou « très qualifiés » avec 85%.

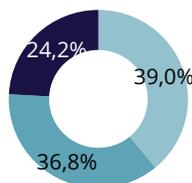
PART DES OUVRIERS QUALIFIÉS ET TRÈS QUALIFIÉS DANS LE BÂTIMENT EN 2021



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES OUVRIERS SELON LEUR QUALIFICATION EN 2021

- Ouvrier peu qualifié
- Ouvrier qualifié
- Ouvrier très qualifié



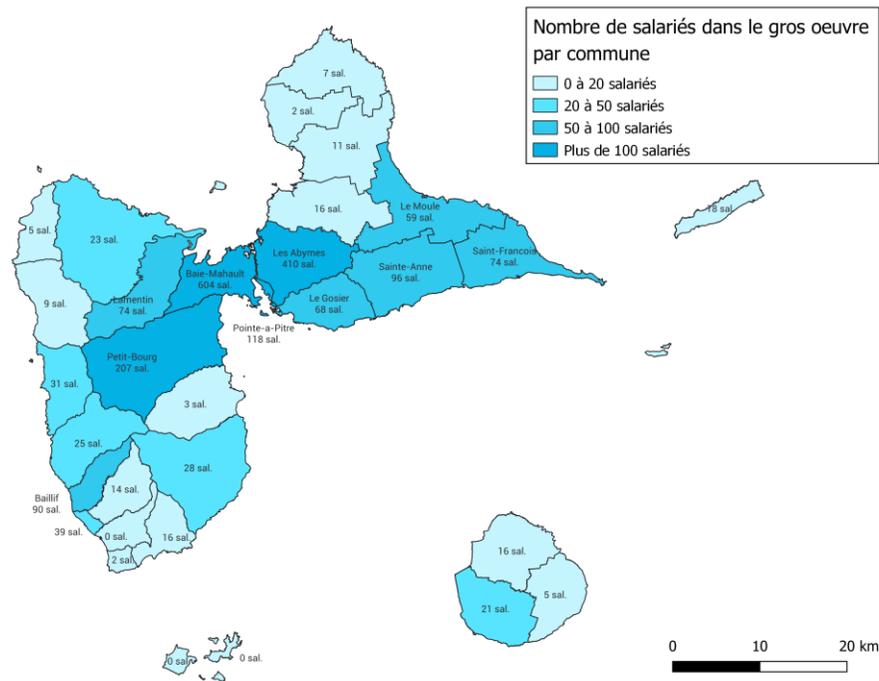
Unité : Nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Le niveau de qualification des ouvriers s'appuie sur le niveau, la position et le coefficient hiérarchique des ouvriers.

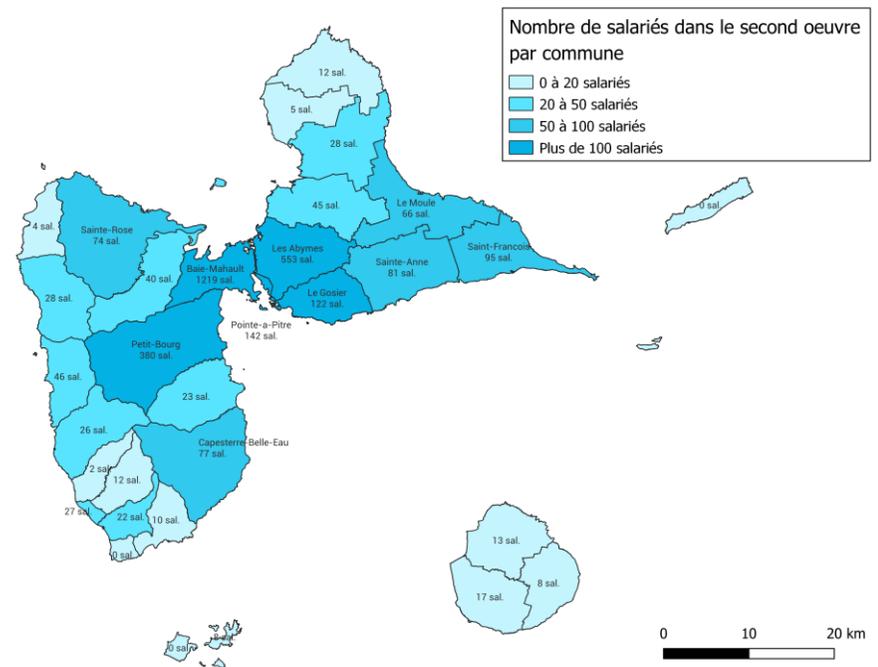
Polarisation du nombre de salariés sur certains territoires

NOMBRE DE SALARIÉS DU GROS ŒUVRE EN 2021



Source : ACOSS-URSSAF 2021 – Traitements Réseau des CERC – Localisation au lieu de travail

NOMBRE DE SALARIÉS DU SECOND ŒUVRE EN 2021



Source : ACOSS-URSSAF 2021 – Traitements Réseau des CERC – Localisation au lieu de travail

PRODUCTION BÂTIMENT

864 jeunes
dont
115 apprentis
pour le
bâtiment

TECHNICIENS ET CADRES BTP

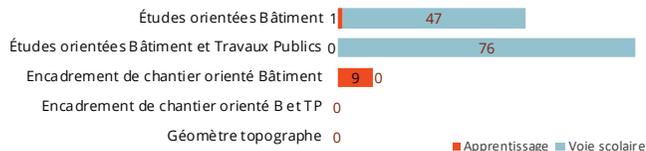
133 jeunes
dont
10 apprentis

A la rentrée 2021, 1 096 jeunes se sont inscrits dans une formation diplômante des métiers du Bâtiment et des Travaux Publics. Près de 79,1 % d'entre eux se forment sur les métiers de la production du bâtiment. Parmi eux **13,3 %** sont en apprentissage, **contre 6,5 % en 2019** ; soit deux fois plus.

Quatre formations concentrent près de 68 % des jeunes en formation initiale. Les étudiants se préparent majoritairement à devenir menuisier, plombier-chauffagiste, électricien et métallier. La formation de couvreur est désertée en apprentissage et en voix scolaire.

La voie scolaire reste fortement privilégiée pour tous les métiers.

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE MÉTIER TECHNIQUE / D'ENCADREMENT BTP EN 2021-2022

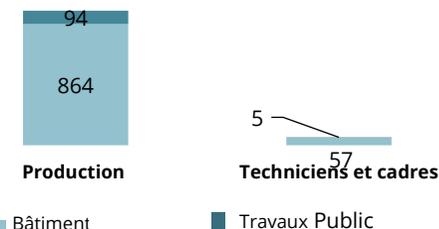


Unité : apprenants en formation initiale
Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

1.3 Caractéristiques de la formation initiale et continue

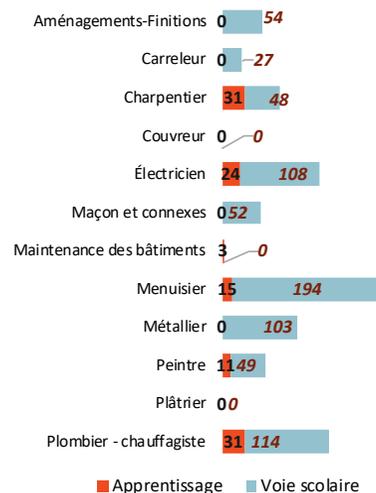
Concentration des jeunes en formation initiale sur certains métiers

JEUNES EN FORMATION INITIALE SUR LES MÉTIERS DE PRODUCTION DU BTP EN 2021-2022



Unité : apprenants en formation initiale - Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE MÉTIER DE PRODUCTION BÂTIMENT EN 2021-2022



Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment

Avertissement

Les jeunes inscrits en BTS ne sont pas comptabilisés pour la voie scolaire

Dans les métiers de production, 52% des formations conduisent à un diplôme de niveau 4 ou 5

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME ET LE TYPE DE DIPLÔME EN 2021-2022

	Niveau 3			Niveau 4				Niveau 5		Total
	CAP	MC	Autre	BAC PRO	BP	MC	Autre	BTS	Autre	
Aménagements-Finitions				54						54
Carreleur	27									27
Charpentier	48			26	5					79
Couvreur										
Électricien	129				3					132
Maçon et connexes				52						52
Maintenance des bâtiments	3									3
Menuisier	87			122						209
Métallier	26			77						103
Peintre	60									60
Plâtrier										
Plombier - chauffagiste	99			31			7	4		141
Études orientées Bâtiment				48						48
Études orientées Bâtiment et Travaux Publics				76						76
Encadrement de chantier orienté Bâtiment								6	3	9
Encadrement de chantier orienté BTP										
Géomètre topographe										

Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Avec la réforme des DUT (fin 2019) des formations Bachelor universitaire de technologie de 3 ans commencent à se mettre en place dans le secteur du BTP au niveau national. Le développement sur le territoire de la Guadeloupe est à suivre.

Définitions

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment

4 jeunes en mention complémentaire ne sont pas inclus dans le tableau faute d'information sur le niveau

Dans les métiers de production, 52% des formations conduisent à un diplôme de niveau 4 ou 5

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME ET LE TYPE DE FORMATION EN 2021-2022

	Niveau 3		Niveau 4		Niveau 5		Total apprent.	Total voie scolaire	Part de l'apprent
	Apprent.	Voie scolaire	Apprent.	Voie scolaire	Apprent.	Voie scolaire			
Aménagements-Finitions				54			54	0%	
Carreleur		27					27	0%	
Charpentier	25	23	6	25			31	48	
Couvreur									
Électricien	21	108	3				24	108	
Maçon et connexes				52			52	0%	
Maintenance des bâtiments	3						3	100%	
Menuisier	15	72		122			15	194	
Métallier		26		77			103	0%	
Peintre	11	49					11	49	
Plâtrier									
Plombier - chauffagiste	20	79	7	31	4		31	110	
Études orientées Bâtiment			1	47			1	47	
Études orientées Bâtiment et Travaux Publics				76			76	0%	
Encadrement de chantier orienté Bâtiment					9		9	100%	
Encadrement de chantier orienté BTP									
Géomètre topographe									

Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment

59,3% des jeunes en apprentissage dans les entreprises de Bâtiment se forment sur un métier de production

145

apprentis formés dans des entreprises de Bâtiment et des Travaux Publics en 2021 quel que soit le métier préparé

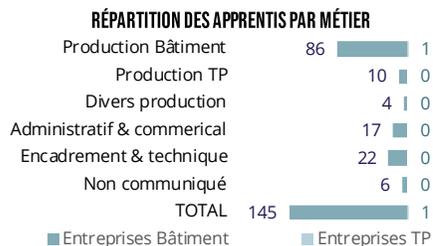
(métier de production Bâtiment ou Travaux Publics, assistant(e) de direction, comptabilité, etc.)

145 apprentis ont été accueillis par des entreprises du Bâtiment et des TP en 2021 avec une très forte propension formée aux métiers de la production.

Les niveaux de formation des apprentis se concentrent principalement sur les niveaux de formation BAC + 2 ainsi qu'en CAP et BEP.

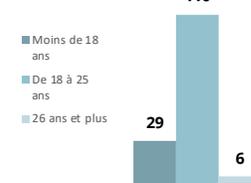
Tout comme en 2020, les femmes sont représentées à hauteur de 14 %.

Les entreprises de moins de 10 salariés jouent le jeu de l'apprentissage en accueillant 80% d'apprentis.



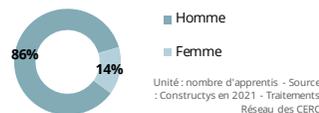
Unité: nombre d'apprentis - Source: Constructys en 2021 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT PAR ÂGE



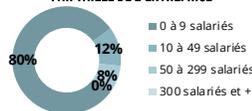
Unité: nombre d'apprentis - Source: Constructys en 2021 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT PAR GENRE DE L'APPRENTI



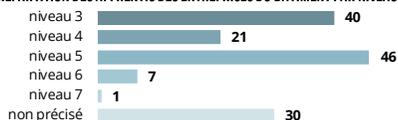
Unité: nombre d'apprentis - Source: Constructys en 2021 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT PAR TAILLE DE L'ENTREPRISE



Unité: nombre d'apprentis - Source: Constructys en 2021 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT PAR NIVEAU



Unité: nombre d'apprentis - Source: Constructys en 2021 - Traitements Réseau des CERC

Avertissement

Le nombre d'apprentis analysé sur cette page correspond à l'ensemble des contrats d'apprentissage en cours au 31 décembre 2021. Jusqu'à présent, les chiffres portaient sur le nombre de contrats conclus dans l'année. Par conséquent, les résultats de cette année ne peuvent pas être comparés avec ceux des années précédentes.

Remarques :

Des mesures visant à favoriser l'apprentissage ont été rajoutées telles que :

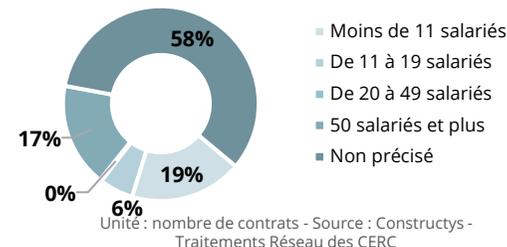
- L'accessibilité jusqu'à 29 ans
- Une durée minimale réduite à six mois au lieu de 1an
- Des aides financières importantes

Disparités du recours à la formation continue selon les corps d'état

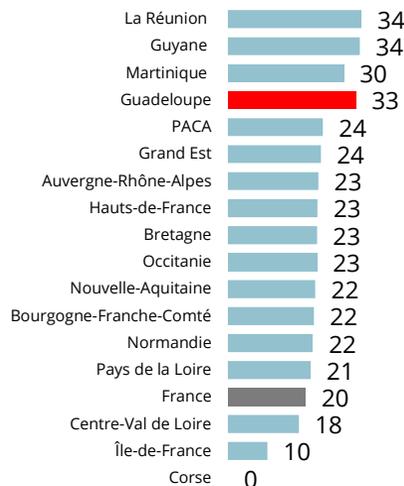
1 725 salariés
en formation continue
dans le Bâtiment en 2021

12 contrats de
professionnalisation
aux métiers du Bâtiments 2021

RÉPARTITION DES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION AUX MÉTIERS DU BÂTIMENT PAR TAILLE D'ENTREPRISE EN 2021



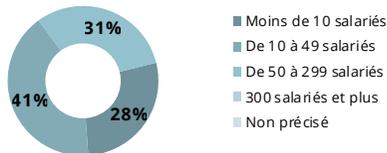
NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT POUR 100 SALARIÉS EN 2021



Unité : nombre de stagiaires / nombre de postes salariés, hors contrats de professionnalisation - Source : ACOSS & Constructyts - Traitements Réseau des CERC

En 2021, **1 725 stagiaires** ont suivi une formation continue dans le secteur du Bâtiment. L'effort de formation représente 33 % des salariés du secteur en Guadeloupe, une proportion relativement élevée comparée aux autres régions et nettement supérieure à la moyenne nationale.

RÉPARTITION DES SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT PAR TAILLE D'ENTREPRISE EN 2021



Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Le nombre de salariés en formation continue correspond au nombre de salariés pour lesquels les entreprises ont demandé un financement à l'OPCO de la construction et qui ont suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

L'affectation d'un stagiaire à une région correspond au positionnement de l'entreprise du demandeur de la formation. Si cette information n'est pas disponible, la région dans laquelle l'OPCO Régional a traité le dossier de demande de prise en charge fait foi.

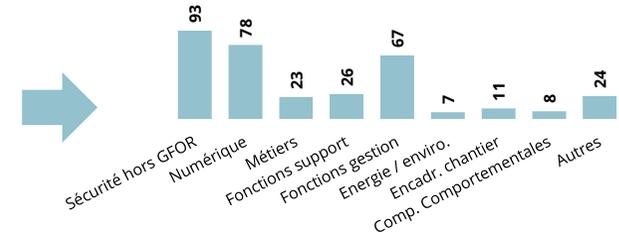
Avertissement

Les données analysées sur cette page ne représentent pas l'intégralité de l'effort de formation des entreprises ne prenant pas en compte les formations réalisées hors financement de l'OPCO de la Construction (entreprises de 50 salariés et plus qui s'autofinancent sur leur plan de développement des compétences, formation sur chantier par les fournisseurs, etc.)

La formation continue en 2021

80% des salariés en formation continue en 2021 suivent une formation relevant du « Guide des Formations Obligatoires et Recommandées de la Construction »

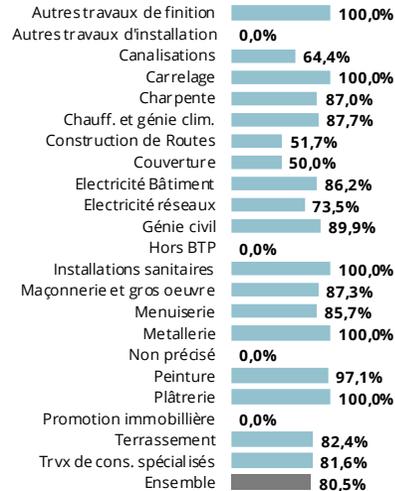
RÉPARTITION DU NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT EN 2021 PAR DOMAINE DE FORMATION



Le premier domaine de formation des salariés du Bâtiment concerne la sécurité, avec 27,6 % des entrées en formation hors GFOR (guide des formations obligatoires et recommandées de la construction).

Cette année, le numérique fait son entrée en force en constituant le 2^{ème} domaine de formation des salariés du Bâtiment.

PART DES SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE AYANT SUIVI UNE FORMATION DU GUIDE DES FORMATIONS OBLIGATOIRES ET RECOMMANDÉES DE LA CONSTRUCTION EN 2021 PAR CORPS D'ÉTAT



Définitions

Le nombre de salariés en formation continue correspond au nombre de salariés pour lesquels les entreprises ont demandé un financement à l'OPCO de la construction et qui ont suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

L'affectation d'un stagiaire à une région correspond au positionnement de l'entreprise du demandeur de la formation. Si cette information n'est pas disponible, la région dans laquelle l'OPCO de la construction a traité le dossier de demande de prise en charge fait foi.

GFOR : Guide des formations obligatoires et recommandées de la Construction

Avertissement

Les données analysées sur cette page ne représentent pas l'intégralité de l'effort de formation des entreprises ne prenant pas en compte les formations réalisées hors financement de l'OPCO de la construction (entreprises de 50 salariés et plus qui s'autofinancent sur leur plan de développement des compétences, formation sur chantier par les fournisseurs, etc.)

**QUELLES TENDANCES POUR
QUELS CONSTATS DEMAIN
EN RÉGION ?**



2

+1 248
emplois salariés
dans le Bâtiment entre 2011 et 2021

+167
dans le Gros Œuvre

+1 081
dans le Second Œuvre

+217
Établissements employant au moins un salarié
dans le Bâtiment entre 2011 et 2021

EVOLUTION DE L'EFFECTIF SALARIÉ



Unité : nombre de postes salariés
Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

En 10 ans, le nombre de postes salariés dans les entreprises du bâtiment a augmenté de 31%. Durant cette période les métiers du second œuvre ont augmenté de 51,4 % et les métiers du gros œuvre de 8,7%.

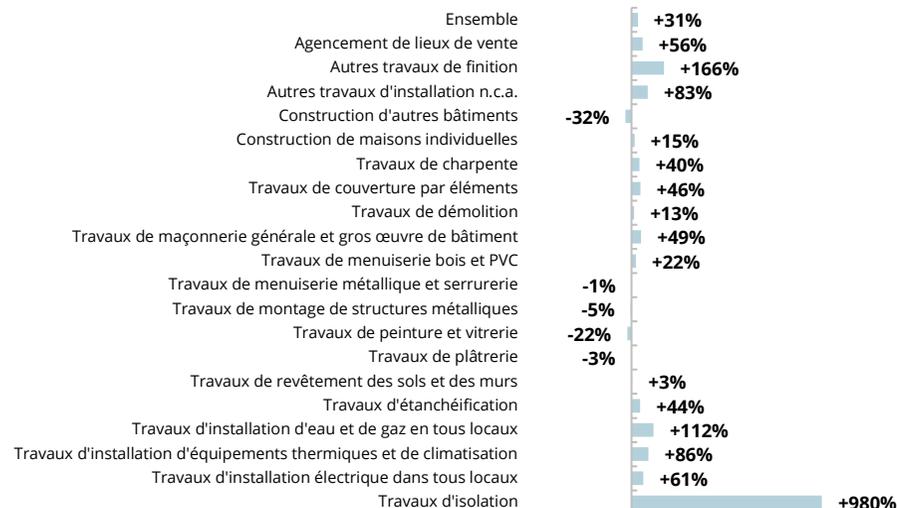
L'augmentation sur la décade s'explique notamment avec une croissance exponentielle d'emplois chez les constructeurs des travaux d'isolation.

Depuis trois ans, la croissance de l'effectif est de 11,7%.

2.1 Des entreprises marquées par une modification de la structure de l'emploi

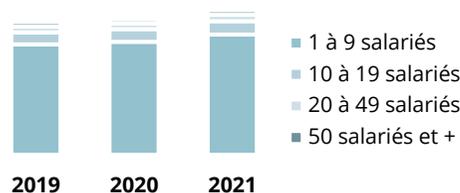
Reprise de l'emploi salarié après la crise

EVOLUTION DE L'EFFECTIF SALARIÉS DU BÂTIMENT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ENTRE 2011 ET 2021



Unité : Nombre de postes salariés - Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

EVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT DANS LE BÂTIMENT



Unité : nombre de salariés - Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Établissements employant au moins un salarié, source ACOSS-URSSAF : établissements ayant déclaré de la masse salariale au quatrième trimestre, même s'ils n'ont plus de salariés au 31/12.

Salariés (source ACOSS-URSSAF) : nombre de postes salariés des établissements ayant un code APE relevant du Bâtiment implanté dans la région au 31/12/2021, hors apprentis, intérimaires, stagiaires, stagiaires de la formation professionnelle, salariés détachés

Evolution 2017-2021

+22,1%
ouvriers

+22,5%
ETAM

+32,5%
Cadres (IAC)

Sévère contraction de l'emploi salarié durant la crise

EVOLUTION DES SALARIÉS BÂTIMENT SELON LE STATUT

	2021	Evol. 2017/2021	
Ouvriers	3 787	+22,1%	▲
ETAM	1 104	+22,5%	▲
Cadres (IAC)	448	+32,5%	▲
Ensemble	5 339	+23,0%	▲

Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP aux 15 mars 2017 et 2021 - Traitements Réseau des CERC

Par groupe de métier, la reprise a profité surtout aux cadres durant les 5 dernières années. L'augmentation est toutefois valable pour toutes les catégories de métiers.

Cependant en 2021, les évolutions des salariés cadres se font rattraper par celles des ouvriers et des ETAM :

En 2020, les chiffres étaient les suivants :

- Ouvriers : 2344
- ETAM : 956
- Cadres : 385

Nette vieillissement de la pyramide des âges des salariés

Age moyen des salariés en 2021

43,9 ans
production

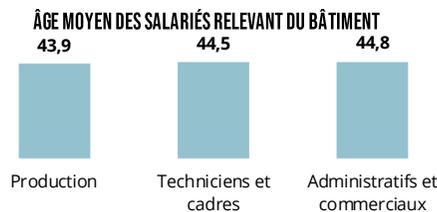
44,5 ans
techniciens et cadres

44,8 ans
administratifs et commerciaux

Entre 2017 et 2021, le vieillissement de la population des salariés relevant du Bâtiment s'accroît. Les plus de 60 ans sont plus nombreux dans la production, dans la technique et l'encadrement.

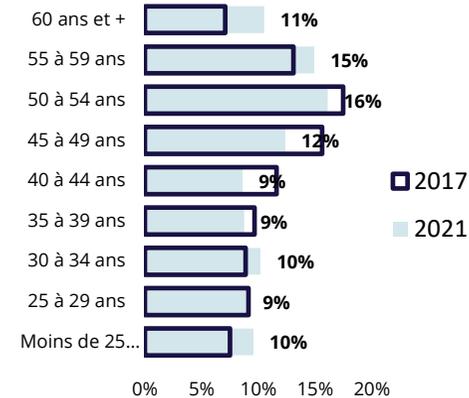
Entre 55 et 59 ans, les proportions augmentent pour tous les statuts : production, administratifs, commerciaux, techniciens et cadres.

Etonnamment, la proportion des jeunes de moins de 25 ans a augmenté dans la production.



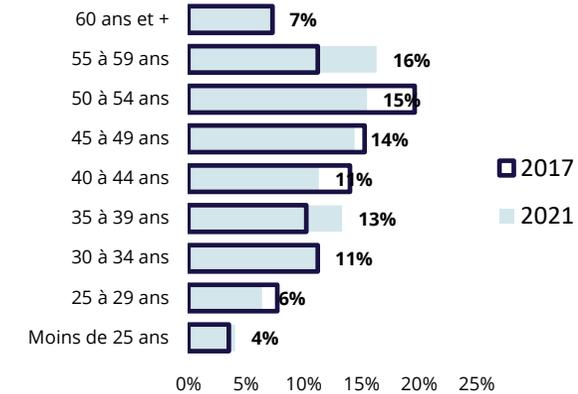
Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS DE LA PRODUCTION EN 2017 ET 2021



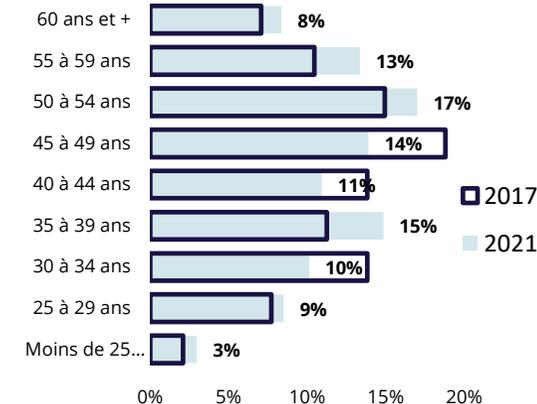
Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP aux 15 mars 2017 et 2021 - Traitements Réseau des CERC

PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX EN 2017 ET 2021



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP aux 15 mars 2017 et 2021 - Traitements Réseau des CERC

PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS DES FONCTIONS TECHNIQUES ET DE L'ENCADREMENT EN 2017 ET 2021



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP aux 15 mars 2017 et 2021 - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Salariés* de la production : salariés ayant un métier de production Bâtiment quelle que soit l'entreprise

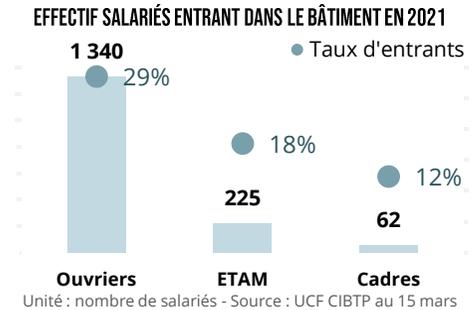
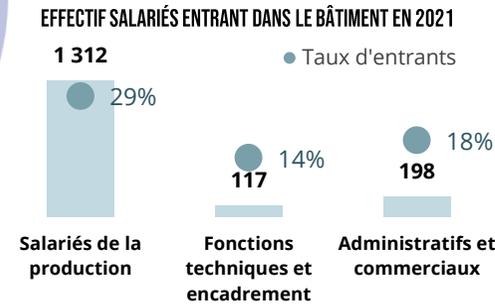
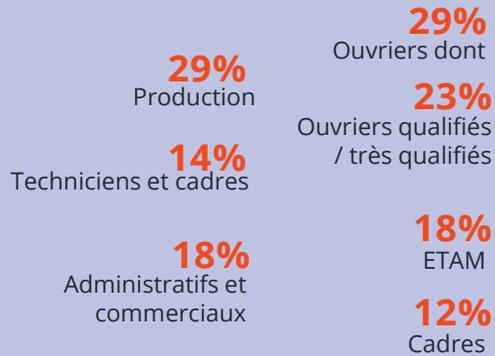
Salariés* des fonctions techniques et de l'encadrement : salariés des entreprises du Bâtiment ayant un métier technique/d'encadrement

Salariés* commerciaux et administratifs : salariés des entreprises de Bâtiment ayant un métier commercial/administratif

* Y compris apprentis

Des taux d'entrant disparates selon les métiers

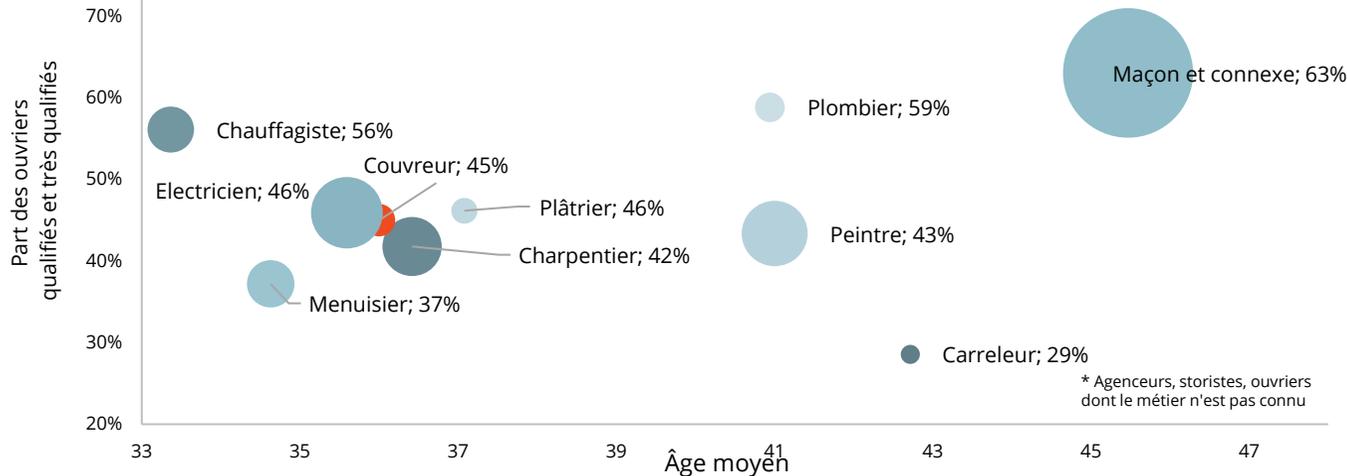
Taux d'entrants 2021



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars

ÂGE MOYEN ET NIVEAU DE QUALIFICATION DES OUVRIERS ENTRÉS DANS LE BÂTIMENT EN 2021



* Agenceurs, storistes, ouvriers dont le métier n'est pas connu

Définition

Taux d'entrant 2021 = nombre de salariés* entrés en 2021 rapporté au nombre de salariés* en poste au 15 mars 2021

* Hors apprentis

Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

2.1 Des entreprises marquées par une modification de la structure de l'emploi

Zoom sur les premiers entrants dans le Bâtiment en 2021

Taux de CDI des premiers entrants 2021

35,7%
Production

64,6%
Techniciens et cadres

72,7%
Administratifs et commerciaux

En 2021, 22 % des salariés de la production sont des premiers entrants. Plus de 1/3 de ces premiers entrants sont recrutés en CDI (36%).

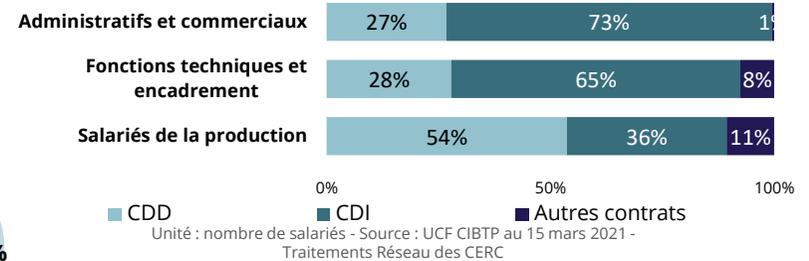
Pour les administratifs et les commerciaux les nouveaux entrants représentent 16 % des effectifs. 3/4 (73%) d'entre eux sont embauchés directement en CDI.

RÉPARTITION DES OUVRIERS PREMIERS ENTRANTS DANS LE BÂTIMENT EN 2021 SELON LEUR QUALIFICATION

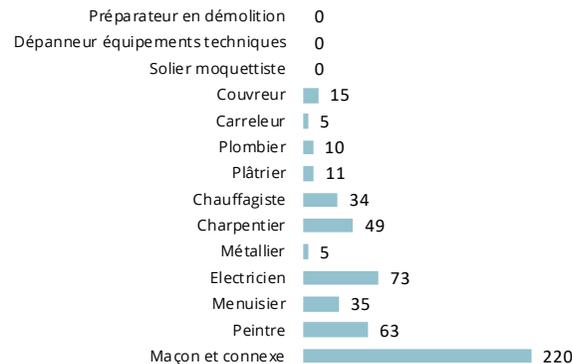


Unité : Nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES SALARIÉS PREMIERS ENTRANTS DANS LE BÂTIMENT EN 2021 SELON LE CONTRAT



RÉPARTITION DES SALARIÉS DE LA PRODUCTION PREMIERS ENTRANTS



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

Définition

1^{ers} entrants 2021 = nombre de salariés* entrés en 2021 dans une entreprise de BTP n'ayant pas eu d'activité dans le secteur au cours des 10 dernières années ou étant apprentis auparavant.

Taux de 1^{er} entrant 2021 = nombre de 1^{ers} entrants 2021 rapporté au nombre de salariés* en poste au 15 mars 2021

* Hors apprentis

EFFECTIF SALARIÉ ENTRANTS POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS LE BÂTIMENT EN 2021



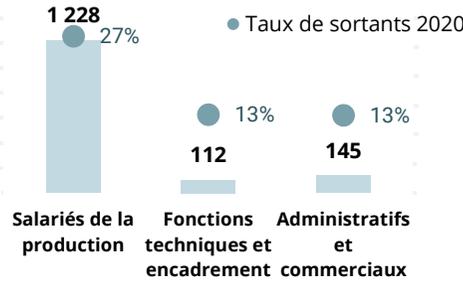
Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

Des taux de sortants disparates selon les métiers

Taux de sortant 2020

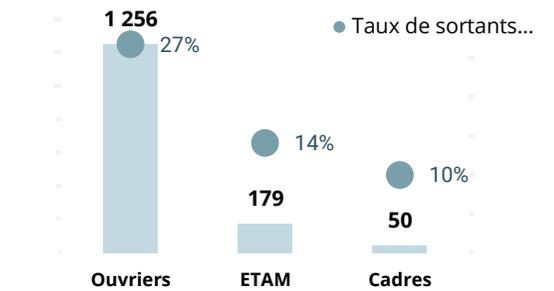


EFFECTIF SALARIÉS SORTANT DU BÂTIMENT EN 2020

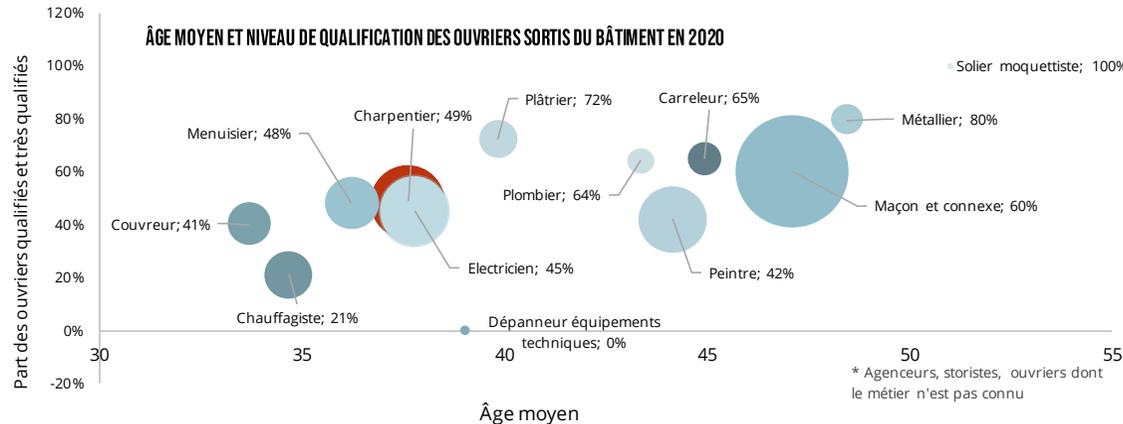


Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

EFFECTIF SALARIÉS SORTANT DU BÂTIMENT EN 2020



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

* Agenceurs, storistes, ouvriers dont le métier n'est pas connu

Définition

Taux de sortants 2020 = nombre de salariés* sortis en 2020 rapporté au nombre de salariés* en poste au 15 mars 2020

* Hors apprentis

Taux de
turn-over 2021

En Guadeloupe

27,9%
Production
20,8% en France

13,8%
Techniciens et cadres
10,8% en France

15,8%
Administratifs et
commerciaux
16,5% en France

1 360
projets de
recrutements

49,1%
d'offres
difficiles

2.1 Des entreprises marquées par une modification de la structure de l'emploi

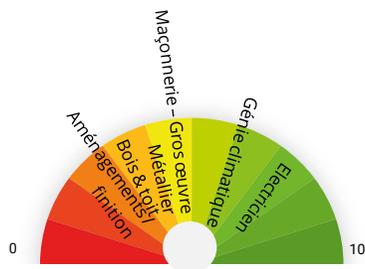
Une évolution du taux de turn-over et des recrutements plus ou moins difficiles selon les corps d'état

PROJETS DE RECRUTEMENT EN 2022

	Projets de recrutement	Difficultés de recrutement	% de recrutements jugés difficiles en 2022
Metiers de la maçonnerie-gros œuvre	750	338	45%
Metiers de la métallerie	20	20	100%
Métiers de l'aménagement bois	80	20	25%
Métiers de l'électricité	180	120	67%
Métiers des cloisons et façades	100	20	20%
Métiers des fluides	140	90	64%
Métiers du toit et ossature	90	60	67%
Ensemble	1 360	668	49%

Unité : nombre de projets - Source : BMO Pôle Emploi - Traitements Réseau des CERC

INDICE DE FLUIDITÉ DE RECRUTEMENT PAR LES ENTREPRISES EN 2022



Unité : % de fluidité de recrutement - Source : BMO Pôle Emploi - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Taux de turnover : somme des salariés* entrés en 2021 et des salariés* sortis en 2020 divisée par deux et rapportée au nombre de salariés en poste au 15 mars 2021.

* Hors apprentis

Indice de fluidité de recrutement des entreprises : note attribuée en fonction du taux de recrutement difficile de l'enquête BMO. Plus la note est basse, plus le recrutement est difficile et plus la flèche tend vers le rouge.

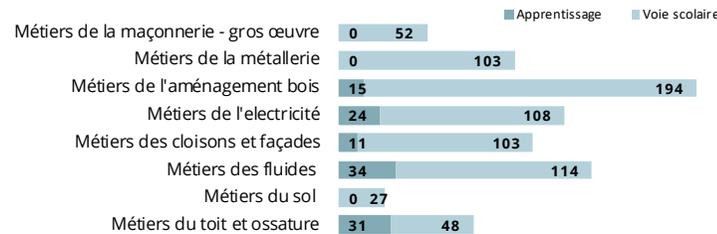
Poids de l'apprentissage très différencié selon les domaines de métiers

Poids de l'apprentissage dans la formation initiale sur les métiers de la production du Bâtiment

13,3%

2021-2022

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE DOMAINE



Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Définition

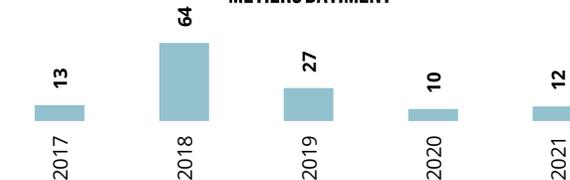
Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment

Evolution du nombre de contrats de professionnalisation

+2

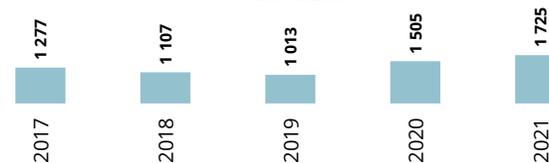
2020-2021

EVOLUTION DU NOMBRE DE CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION AUX MÉTIERS BÂTIMENT



Unité : nombre de contrats - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

EVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT



Réformes de la formation professionnelle du 01/01/2015 et du 01/01/2019 (cf. avertissement ci-contre)

Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

Le recours à la formation continue

Définition

Le nombre de stagiaires correspond au nombre de salariés ayant reçu un financement Constructyts et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

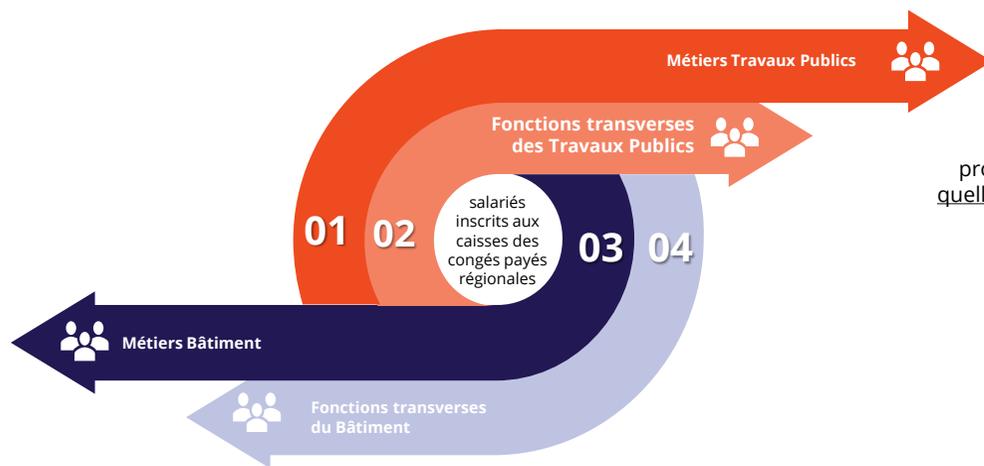
Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

Avertissement

Depuis janvier 2019, seules les entreprises de moins de 50 salariés peuvent bénéficier d'un financement de leur plan de développement des compétences par les opérateurs de compétences (OPCO). Les entreprises de 50 salariés et plus doivent, elles, l'autofinancer. Les actions de formations relevant du plan de développement des compétences des entreprises de plus de 50 salariés ne sont donc pas comptabilisées ici.

**BAROMÈTRES PROSPECTIFS
PAR DOMAINE DE MÉTIER
ET FONCTION EN RÉGION**

3



Métiers de production du Bâtiment

Salariés exerçant un métier de production directe orienté Bâtiment quelle que soit l'activité de l'entreprise dans laquelle il exerce.

Métiers de production Travaux Publics

Salariés exerçant un métier de production directe orienté Travaux Publics (incluant les conducteurs d'engins et de véhicules ainsi que les mécaniciens d'engins) quelle que soit l'activité de l'entreprise dans laquelle il exerce.

Fonctions transverses dans une entreprise du Bâtiment

Salariés ayant un métier études & encadrement ou administratif & commercial exerçant dans une entreprise de Bâtiment.

Fonctions transverses dans une entreprise de Travaux Publics

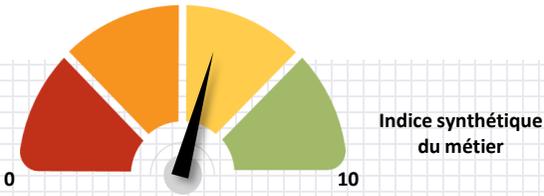
Salariés ayant un métier études & encadrement ou administratif & commercial exerçant dans une entreprise de Travaux Publics.

Répartition des salariés de la production du Bâtiment selon 8 domaines de métier

Cette répartition s'appuie sur le métier du salarié

- Maçonnerie - gros œuvre
- Cloisons et façades
- Toit et ossature
- Aménagement bois
- Métallerie
- Électricité
- Fluides
- Sol

SYNTHÈSE



Caractéristiques remarquables du groupe « Métiers de la maçonnerie – gros œuvre » :

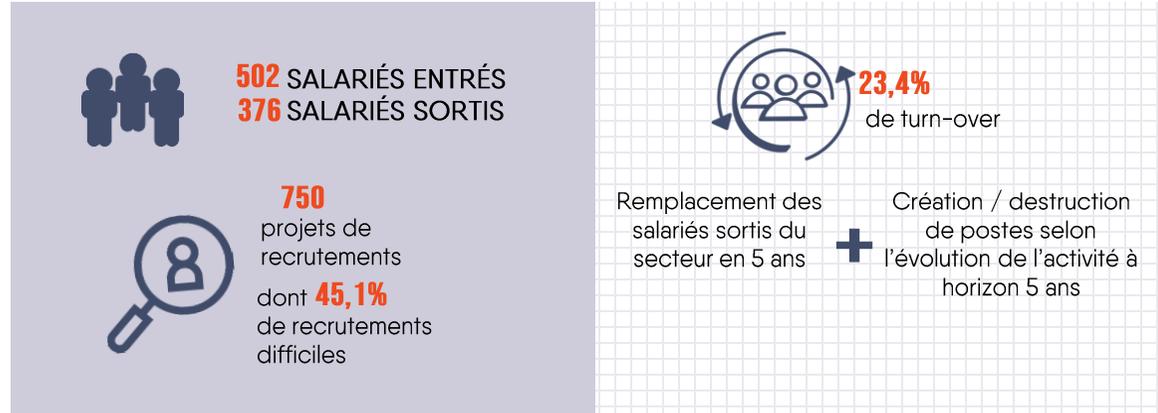
- Premier des groupes de métiers en volume avec 43,5% des emplois des métiers du Bâtiment ;
- La moyenne d'âge est de 49 ans (légèrement moins qu'en 2020 : 50,6 ans) ;
- Le turn-over de 23,4% est moins important que celui de 2020 (41,3%)
- 73,2 % des ouvriers sont qualifiés ou très qualifiés ;
- La formation par voie scolaire est privilégiée par rapport à la voie d'apprentissage.

RESSOURCES DISPONIBLES



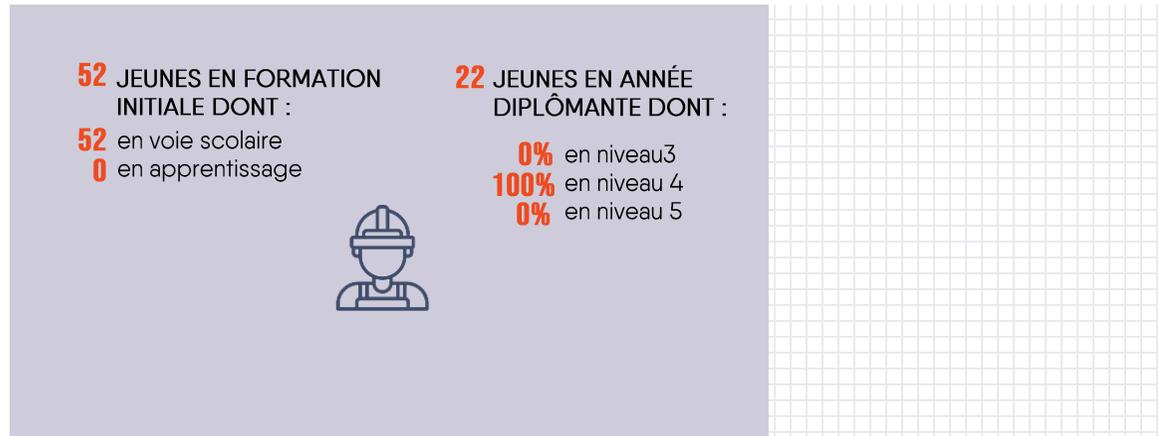
Sources : ACOSS 2021, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 – Traitements Réseau des CERC

FLUX DE SALARIÉS



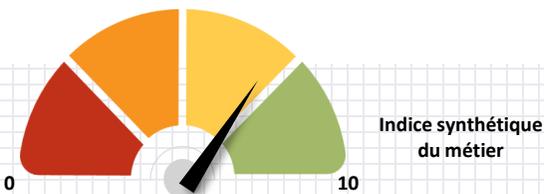
Sources : BMO 2022, UCF CIBTP 2021, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION



Sources : DARES 2021, Ministère de l'éducation nationale 2021-2022, Constructys 2021 – Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE



Caractéristiques remarquables du groupe « Métiers des cloisons et façades » :

- 20 % des recrutements sont jugés difficiles ;
- La moyenne d'âge est de 44,1 ans (en 2020 : 44,9 ans) ;
- Le turn-over est de 37,5% (proche de celui de 2020 : 38,9%). Il s'agit du turn-over le plus important du secteur ;
- 90,4% des jeunes sont formés par voie scolaire. Les jeunes diplômés sont de niveau 3 et 4.

FLUX DE SALARIÉS



150 SALARIÉS ENTRÉS
177 SALARIÉS SORTIS



100 projets de recrutements dont **20,0%** de recrutements difficiles



37,5% de turn-over

Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans



Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

Sources : BMO 2022, UCF CIBTP 2021, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

RESSOURCES DISPONIBLES



316 SALARIÉS

28 INTÉRIMAIRES

100 DEMANDEURS D'EMPLOI



44,1 ans en moyenne



103 établissements avec au moins 1 salarié



60,2% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

847 établissements sans salarié

Sources : ACOSS 2021, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

114 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :

103 en voie scolaire
11 en apprentissage

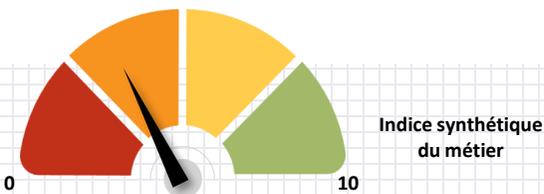
55 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :

45% en niveau 3
55% en niveau 4
0% en niveau 5



Sources : DARES 2021, Ministère de l'éducation nationale 2021-2022, Constructys 2021 – Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE



Caractéristiques remarquables du groupe « Métiers du toit et ossature » :

- La moyenne d'âge a légèrement diminué par rapport à 2020 : 40,4 ans en 2021 contre 41,2 ans en 2020 ;
- 63,1 % des ouvriers sont qualifiés ou très qualifiés ;
- Les jeunes se forment aussi bien par voie scolaire qu'en apprentissage.

FLUX DE SALARIÉS



137 SALARIÉS ENTRÉS
214 SALARIÉS SORTIS



90 projets de recrutements dont **66,9%** de recrutements difficiles



32,6% de turn-over

Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans



Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

RESSOURCES DISPONIBLES



382 SALARIÉS

34 INTÉRIMAIRES



40,4 ans en moyenne



79 établissements avec au moins 1 salarié



63,1% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

389 établissements sans salarié

Sources : ACOSS 2021, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

79 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :

48 en voie scolaire
31 en apprentissage

35 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :

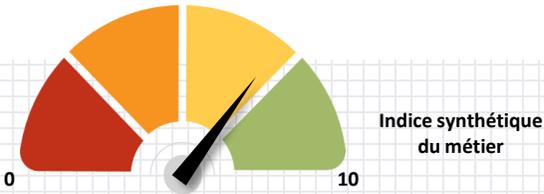
69% en niveau 3
31% en niveau 4
0% en niveau 5



2 Salariés en contrat de professionnalisation

Sources : DARES 2021, Ministère de l'éducation nationale 2021-2022, Constructys 2021 – Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE



Indice synthétique du métier

Caractéristiques remarquables du groupe « Métiers de l'aménagement bois » :

- La moyenne d'âge est de 41,9 ans en 2021 (légèrement plus faible que celle de 2020 : 42,4 ans) ;
- Le turn-over a également diminué par rapport à 2020 : 34,8% contre 35,7% ;
- 92,9% des jeunes sont formés par voie scolaire. Une faible proportion se fait former par voie d'apprentissage : 7,1%.

FLUX DE SALARIÉS



251 SALARIÉS ENTRÉS
170 SALARIÉS SORTIS



80 projets de recrutements dont **25,0%** de recrutements difficiles



34,8% de turn-over

Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans



Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

Sources : BMO 2022, UCF CIBTP 2021, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

RESSOURCES DISPONIBLES



468 SALARIÉS

42 INTÉRIMAIRES
XXX



41,9 ans en moyenne



61,1% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés



57 établissements avec au moins 1 salarié

476 établissements sans salarié

Sources : ACOSS 2021, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

209 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :

194 en voie scolaire
15 en apprentissage

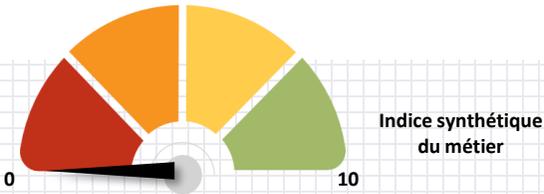
100 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :

38% en niveau 3
62% en niveau 4
0% en niveau 5



Sources : DARES 2021, Ministère de l'éducation nationale 2021-2022, Constructys 2021 – Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE



Caractéristiques remarquables du groupe « Métiers de la métallerie » :

- La moyenne d'âge est de 47,9 ans ;
- 88% des ouvriers sont qualifiés ou très qualifiés ;
- Le métier de métallier est en tension en région, comme le confirme l'enquête BMO de Pôle Emploi. Cette dernière souligne les grosses difficultés à recruter ;
- Ce métier représente 4% des emplois des métiers de production du Bâtiment ;
- Le turn-over est de 12,9%.

FLUX DE SALARIÉS



17 SALARIÉS ENTRÉS
29 SALARIÉS SORTIS



20 projets de recrutements dont **100,0%** de recrutements difficiles



12,9% de turn-over

Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans + Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

RESSOURCES DISPONIBLES



146 SALARIÉS

13 INTÉRIMAIRES



47,9 ans en moyenne



88,0% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés



46 établissements avec au moins 1 salarié

323 établissements sans salarié

Sources : ACOSS 2021, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

103 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :

103 en voie scolaire
0 en apprentissage

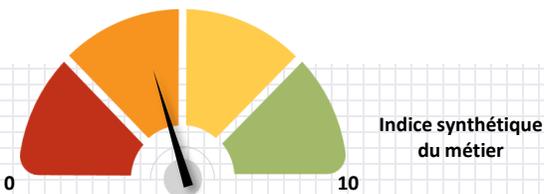
47 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :

21% en niveau 3
79% en niveau 4
0% en niveau 5



Sources : DARES 2021, Ministère de l'éducation nationale 2021-2022, ConstructyS 2021 – Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE



Caractéristiques remarquables du groupe « Métiers de l'électricité » :

- Ce métier représente 13,7% des emplois des métiers de production du Bâtiment ;
- La moyenne d'âge est de 40,1 ans ; légèrement moins qu'en 2020 : 41,8 ans ;
- 81,8 % des jeunes sont formés par voie scolaire ;
- Le turn-over est de 25,6 %.

FLUX DE SALARIÉS



154 SALARIÉS ENTRÉS
141 SALARIÉS SORTIS



180 projets de recrutements dont **66,5%** de recrutements difficiles



25,6% de turn-over

Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans



Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

RESSOURCES DISPONIBLES



503 SALARIÉS

45 INTÉRIMAIRES



40,1 ans en moyenne



184 établissements avec au moins 1 salarié



63,4% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

874 établissements sans salarié

Sources : ACOSS 2021, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

132 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :

108 en voie scolaire
24 en apprentissage

77 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :

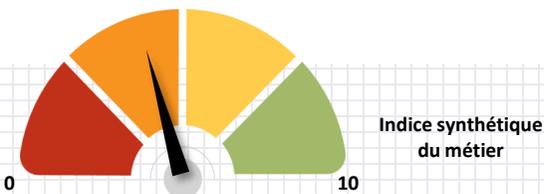
96% en niveau 3
4% en niveau 4
0% en niveau 5



30 jeunes en formation au RSMA sur l'année scolaire 2021-2022

Sources : DARES 2021, Ministère de l'éducation nationale 2021-2022, Constructys 2021 – Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE



Caractéristiques remarquables du groupe « Métiers des fluides » :

- Métier pour lequel la moyenne d'âge est la plus faible : 37,4 ans ;
- 77% des jeunes se font former par voie scolaire ;
- Le turn-over est de 28% ;
- Métier en difficulté de recrutement ;
- 36 jeunes en moins intègrent la formation à ce métier par rapport à l'année 2020.

FLUX DE SALARIÉS



90 SALARIÉS ENTRÉS
87 SALARIÉS SORTIS



140 projets de recrutements dont **64,0%** de recrutements difficiles



28,0% de turn-over

Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans



Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

Sources : BMO 2022, UCF CIBTP 2021, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

RESSOURCES DISPONIBLES



240 SALARIÉS

22 INTÉRIMAIRES



37,4 ans en moyenne

142

établissements avec au moins 1 salarié



48,8% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

694

établissements sans salarié

Sources : ACOSS 2021, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

148 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :

114 en voie scolaire
34 en apprentissage

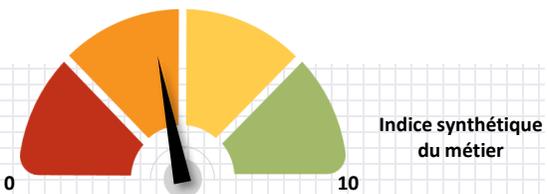
76 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :

63% en niveau 3
32% en niveau 4
6% en niveau 5



Sources : DARES 2021, Ministère de l'éducation nationale 2021-2022, Constructys 2021 – Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE



Caractéristiques remarquables du groupe « Métiers du sol » :

- Ce métier représente 2,6% des emplois des métiers du Bâtiment ;
- 22,4% de turn-over ;
- La moyenne d'âge est de 47,5 ans ;
- Les 27 jeunes formés le sont par voie scolaire.

FLUX DE SALARIÉS



11 SALARIÉS ENTRÉS
34 SALARIÉS SORTIS



22,4%
de turn-over

Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans



Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

Sources : BMO 2022, UCF CIBTP 2021, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

RESSOURCES DISPONIBLES



95 SALARIÉS

9 INTÉRIMAIRES



47,5 ans
en moyenne



63,1% d'ouvriers
qualifiés ou
très qualifiés



34
établissements avec
au moins 1 salarié

253
établissements
sans salarié

Sources : ACOSS 2021, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

27 JEUNES EN FORMATION
INITIALE DONT :
27 en voie scolaire
0 en apprentissage

12 JEUNES EN ANNÉE
DIPLOMANTE DONT :
100% en niveau 3
0% en niveau 4
0% en niveau 5



Sources : DARES 2021, Ministère de l'éducation nationale 2021-2022, Constructys 2021 – Traitements Réseau des CERC

Quelques chiffres issus du RSMA Guadeloupe

Le RSMA forme des jeunes au RSMA au sein du régiment en internat. La durée de ces formations varie entre 10 et 12 mois. Six métiers sont concernés :

- Peintre plaquiste
- Electricien du bâtiment
- Installateur sanitaire plombier
- Maçon-carreleur
- Menuisier
- Menuisier aluminium

Ci-dessous les qualifications, le nombre d'inscrits en 2021 et le pourcentage d'embauches après formation :

FORMATION	LIBELLE	QUALIFICATION	INSCRIT	DUREE	EMBAUCHE
Peintre plaquiste	PEB-PLAQ	CAPI - CSST - CFG - H0BS - PRAP IBC	21	12 mois	68%
Electricien du bâtiment	EDB	CAPI - CSST - CFG - H0BS - PRAP IBC	30	10 mois	86%
Installateur sanitaire plombier	ISP	CAPI - CSST - CFG - H0BS - PRAP IBC	10	10 mois	30%
Maçon - Carreleur	MAC-CAR	CAPI - CSST - CFG - H0BS - PRAP IBC - CACES R482A	0	12 mois	30%
Menuiserie aluminium	MALU	CAPI - CSST - CFG - H0BS - PRAP IBC	8	10 mois	50%
Menuisier	MDB	CAPI - CSST - CFG - H0BS - PRAP IBC	11	10 mois	30%

1. Niveau de qualification

L'indicateur du niveau de qualification s'appuie sur le niveau, la position et le coefficient hiérarchique des ouvriers :

- ▶ Ouvriers peu qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (150-170) ; TP (100-110)
- ▶ Ouvriers qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (185-210) ; TP (125-140)
- ▶ Ouvriers très qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (230-270) ; TP (165-180)

2. Stagiaire

Le nombre de stagiaires correspond au nombre de salariés pour lesquels les entreprises ont demandé un financement à l'OPCO de la Construction Constructyts et qui ont suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

3. Niveaux de diplômes

Les niveaux de diplôme sont les suivants :

- ▶ Niveau V : CAP, BEP, ... (= niveau 3 sur la « nouvelle » nomenclature de 2019)
- ▶ Niveau IV : BAC PRO, BP, BTN, ... (= niveau 4)
- ▶ Niveau III : BTS, ... (= niveau 5)

NB : Les niveaux de diplômes écrits en chiffres latins et en chiffres romains correspondent à deux nomenclatures différentes : chiffre latins = « nouvelle » nomenclature ; chiffres romains = « ancienne » nomenclature.

Pour aller plus loin :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F199>

4. Jeunes en formation initiale

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier du BTP (formations allant du CAP au BTS inclus) quelle que soit l'année de formation

Données RSMA Guadeloupe

5. Apprentissage (source OPCO de la Construction)

Sont comptabilisés ici les contrats d'apprentissage en cours au 31 décembre 2021 dans une entreprise du BTP dont l'organisme de formation est dans la région et ce quel que soit le métier préparé (métier du Bâtiment, assistant(e) de direction, comptabilité, etc.) ou le niveau (du CAP jusqu'au niveau ingénieur)

6. Entrant/sortant

- ▶ **Entrants** : indicateur de « recrutements » des entreprises. Il s'agit des salariés entrés dans une entreprise du secteur l'année en cours et ayant eu éventuellement un emploi au préalable dans une autre entreprise (du BTP ou non). Cet indicateur comprend donc les salariés mobiles (sous-entendu venant d'une autre entreprise de BTP). **Chaque entrant n'est compté qu'une fois même si ce dernier est entré/sorti plusieurs fois au cours de l'année.**
- ▶ **Taux d'entrants** : nombre d'entrants rapporté au nombre de salariés en poste au 15 mars.
- ▶ **Sortants** : il s'agit des salariés sortis d'une entreprise du secteur, l'année en cours, dans le cadre d'un changement d'entreprises (sortie non définitive), d'un départ à la retraite, d'une sortie hors du secteur ou hors de la région. **Chaque sortant n'est compté qu'une fois même si ce dernier est entré/sorti plusieurs fois au cours de l'année.**
- ▶ **Taux de sortants** : nombre de sortants rapporté au nombre de salariés en poste au 15 mars.

Concernant les méthodes de calcul exactes, ceci nous donne pour 2021 :

Nombre de NIR complets et distincts, non-apprentis dont le montant du salaire total brut déclaré par l'employeur à la caisse CI-BTP est strictement positif :

- ▶ Entrants : présents sur l'exercice 2021 et, soit absent de l'exercice 2020, soit présent sur l'exercice 2020 en tant qu'apprenti
- ▶ Sortants : présents sur l'exercice 2020 et absent de l'exercice 2021
- ▶ Stock : présents sur l'exercice 2021 et présents au 15 mars 2021.

Éléments de méthode utiles pour l'interprétation

1. Données URSSAF/UCF

Source URSSAF : nombre de salariés travaillant dans une entreprise ayant un code APE Bâtiment (respectivement Travaux Publics) quel que soit le métier du salarié

Source UCF : Production : salariés ayant un métier de production Bâtiment (respectivement Travaux Publics) quelle que soit l'entreprise BTP adhérente à la caisse de congés payés

Techniciens et cadres : salariés ayant un métier technicien et cadre dans une entreprise de Bâtiment (respectivement Travaux Publics) adhérente à la caisse de congés payés

Administratif et commercial : salariés ayant un métier relevant de l'administratif et commercial dans une entreprise de Bâtiment (respectivement Travaux Publics) adhérente à la caisse de congés payés

Par ailleurs, les salariés sont comptabilisés dans leur département de domiciliation pour la source UCF.

2. Analyses métiers et regroupement métiers

Des regroupements de métiers ont été faits dans les fiches métier. En dehors de cette partie, les analyses utilisent les métiers sans regroupement.

Détails des regroupements Bâtiment :

- Métiers de la Maçonnerie / Gros Œuvre : Maçon et connexe, Préparateur en démolition
- Métiers de la Métallerie : Charpentier métallique, Métallier, Monteur poseur techniverrier, Serrurier
- Métiers de l'Aménagement Bois : Agenceur, Menuisier
- Métiers de l'Électricité : Dépanneur équipements techniques, Électricien
- Métiers des Cloisons et Façades : Peintre, Plâtrier, Storiste
- Métiers des Fluides : Chauffagiste, Plombier
- Métiers du Sol : Carreleur, Solier moquettiste
- Métiers du Toit et Ossature : Charpentier, Couvreur

3. Potentiel de sortants formés sur le marché du travail

Les données liées à l'apprentissage et aux contrats pro dans la partie « Appareil de formation » de la fiche métier, sont des données transmises par les centres de formation.

Les contrats pros ont été inclus dans le « potentiel de sortants formés » car il s'agit de ressources qui ont suivi une formation et sont donc désormais formés.

4. Niveau de diplôme

Le métier Technique / d'encadrement BTP regroupe les formations études, encadrement de chantier et géomètre topographe. Pour ces 3 types de formations, on retrouve des niveaux III (BTS...) et IV (BAC PRO...). De manière similaire, on trouve des formations correspondant aux différents métiers production Bâtiment ou Travaux Publics de niveau III (BTS...), IV (BAC PRO...) et V (CAP...).

5. DEFM (Demandeurs d'emploi en fin de mois)

Sauf indication contraire, les données demandeurs d'emploi correspondent à l'ensemble du secteur de la Construction

AVEC LE CONCOURS...

DES MEMBRES ET PARTENAIRES DE LA CERC



DES MEMBRES DU GIE RÉSEAU DES CERC



DE L'OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DU BTP



CERC Guadeloupe

Siège de la FRBTP – Impasse Emile
Dessout

97 122 BAIE-MAHAULT

0590 32 12 09 | contact@cerc-guadeloupe.fr

www.cerc-guadeloupe.fr